

### Durée de la formation

14 heures (2 jours)

### Tarif

Plan de compétences IPERIA

### Lieu de formation

À définir

### Horaires

09h00 / 12h30  
13h30 / 17h00

### Prérequis

Agrément d'Assistant Maternel ou être Salarié du Particulier Employeur

### Public concerné

Assistant(e)s Maternel(le)s et Salarié du Particulier Employeur

### Nombre de stagiaire

12 stagiaires maximum

### Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active", avec alternance de cours théoriques et pratiques, échanges et études de situations vécues par les participants.

### Modalité d'évaluation

Évaluation en continu  
Feed-back tout au long de la formation  
Bilan oral de la formation  
Questionnaire de satisfaction

### Formalisation de la formation

- Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises  
- Passeport de formation pour les assistants maternels

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap  
Maryse DIALLO  
[formation-provenceazur@msaservicespa.fr](mailto:formation-provenceazur@msaservicespa.fr)

### Intervenant

À définir

### Renseignements et inscription

Maryse DIALLO  
04.94.60.38.85  
[formation-provenceazur@msaservicespa.fr](mailto:formation-provenceazur@msaservicespa.fr)

## OBJECTIFS

Prendre en compte les fondamentaux d'une MAM et ses spécificités éventuelles afin de définir l'identité ainsi que le cadre éducatif et participatif de la MAM.

## SAVOIRS

- Le cadre réglementaire et qualitatif en vigueur.
- Les MAM d'hier à aujourd'hui : origines et évolutions.
- Les principales caractéristiques et fondamentaux d'une MAM.
- Les MAM à thématiques ou statuts spécifiques, de type MAM intergénérationnelle, MAM d'entreprise, MAM écologique, MAM à pédagogie spécifique.
- Les structures-ressources pour les porteurs de projet de la MAM.
- Le projet d'accueil partagé de la MAM : définition, rôle, rubriques.
- La charte de fonctionnement de la MAM : définition, rôle, rubriques.

## SAVOIR-FAIRE

- ❖ Cerner les enjeux autour du concept de la délégation d'accueil en MAM.
- ❖ Déterminer l'identité de la MAM et ses éventuelles spécificités.
- ❖ Solliciter les structures-ressources dans la création des outils éducatifs et de fonctionnement.
- ❖ Ajuster l'élaboration des outils en fonction des destinataires et des attendus des partenaires institutionnels.
- ❖ Créer les trames types du projet d'accueil partagé et de la charte de fonctionnement et déterminer les rubriques constitutives.

## SAVOIR-ETRE

- ✓ Être dynamique
- ✓ Être entreprenant
- ✓ Être persévérant